

Gestion des Corps de l'Environnement

« non-réponse » du MEDAD : Trop, c'est trop !!!

Suite aux trop nombreux retards de gestion constatés ces dernières années, le SNE a multiplié les démarches pour pousser l'administration à aboutir sur la résorption des retards :

- relances dans les différents CTPC des établissements et au CTPM ;
- entrevues auprès des directeurs d'établissements, d'administration, et du cabinet du ministre, la dernière en date du 27 septembre dernier ;
- courriers aux directeurs et jusqu'au ministre...

Le dernier courrier du SNE, envoyé le 1^{er} octobre dernier, a reçu une « non-réponse » du Cabinet de JL BORLOO. Celui-ci vient infirmer les engagements de l'ex-MEDD de résorber le retard de gestion d'ici la fin... juin 2007, y compris en renforçant les effectifs du bureau RH3 (engagements pris au CTPM du 26 avril dernier) !!!!!

Trop, c'est trop !!!!!

- Face à l'inertie de l'administration et aux situations financières dramatiques qui en découlent pour certains agents,
- Afin d'obliger l'administration à débloquer les moyens nécessaires pour solder son retard ;
- Afin de lui ôter toute envie de laisser se reproduire pareilles situations,

Le SNE-FSU a décidé de préparer tous les éléments pour accompagner des démarches contentieuses individuelles du personnel. Aujourd'hui seule la contrainte de la voie juridique peut faire évoluer rapidement et définitivement la situation.

Une lettre-type ainsi qu'un mode d'emploi pour calculer ce que vous doit l'administration seront disponibles d'ici une dizaine de jours auprès des responsables des sections locales du SNE-FSU.